



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE CONCLUE SA MISSION SUR LE TERRAIN AU SOUDAN DU SUD JUBA, 31 OCTOBRE 2016

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a conclu sa mission sur le terrain en République du Soudan du Sud, en application de la décision adoptée lors de sa 609^{ème} réunion, tenue le 30 juin 2016. La Mission, composée des quinze (15) membres du CPS, était conduite par S.E. l'ambassadeur Catherine Muigui Mwangi, Représentante permanente de la République du Kenya, en sa qualité de Présidente du CPS pour le mois d'octobre 2016.

L'objectif de la mission était de recueillir des informations de première main sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire et socio-économique qui prévaut dans le pays. Au cours de la mission, le CPS a eu des consultations larges avec le Président de la République du Soudan du Sud, S.E. Salva Kiir Mayardit et les autres membres du Gouvernement d'unité nationale de transition (GUNT), y compris le Premier vice-Président du GUNT, S. E. le Général Taban Deng Gai, les représentants des dirigeants du SPLM (anciens détenus), notamment Deng Alor Kol, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et John Luk Lok, Ministre du Transport.

Le CPS a visité deux sites de Protection des Civils (POC) à Juba et à Malakal, où il a eu des interactions avec les représentants des personnes déplacées internes dans ces sites.

Le CPS a également tenu des consultations avec le Corps diplomatique africain, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et chef de la MINUSS et son équipe, les représentants du JEMC et du CTSAMM des groupes de confession religieuses, des femmes et les représentants des autres parties politiques, y compris le SPLM/IO ainsi qu'avec la Troïka et les ainsi qu'avec la Troïka et les représentants de plusieurs partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont l'Union européenne.

Le CPS a félicité le GUNT d'avoir fait preuve de la volonté politique nécessaire et de détermination à mettre en œuvre de l'Accord sur le Règlement du conflit en République du Soudan du sud (ARCSS), signé en août 2015. Le CPS a lancé un appel à la population du Soudan du sud d'adhérer pleinement au processus de paix. A cet effet, le CPS a encouragé le GUNT à veiller à ce que la mise en œuvre de l'Accord de paix soit inclusive et de lancer une campagne d'éducation civique sur l'ensemble du territoire en vue de générer la dynamique nécessaire pour la mise en œuvre réussie de l'Accord de paix.

Le CPS a souligné l'urgente nécessité de mettre sur pied les mécanismes d'obligation redditionnelle de justice et de réconciliation, tels que prévus dans l'Accord de paix, notamment des mécanismes appropriés chargés des questions relatives à la violence sexuelle en temps opportun, pour que justice soit rendue aux victimes. Le CPS s'est félicité du consentement du GUNT pour le déploiement de la Force régionale de protection, en application de la Résolution 2304 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le CPS a souligné l'importance vitale d'assurer l'accès humanitaire et a encouragé le GUNT de faciliter les activités des institutions créées par l'Accord de paix, y compris le JMEC, et le CTSAMM. En outre, le CPS a encouragé une interaction constructive entre le Gouvernement de la République du Soudan du sud et la MINUSS concernant la gestion des POC.

Le CPS a réitéré son engagement à soutenir le GUNT et le peuple du Soudan du sud dans la mise en œuvre de l'Accord de paix par le biais de l'engagement actif du Haut représentant de l'UA pour le Soudan du sud, S.E. Alpha Omar Konaré, et a fermement exhorté tous les Soudanais du sud d'adhérer au dialogue afin de trouver une solution consensuelle aux défis entravant la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Le CPS a exprimé sa gratitude au GUNT et à la MINUSS d'avoir contribué au succès de la mission sur le terrain.